

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de SAINT PAUL DES LANDES

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du **CONSEIL MUNICIPAL**
du 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17 **Présents : 12** **Représentés : 2** **Votants : 14**

Sont présents : BENITO Patricia, CHEVALIER Cécile, DONEYS Jean-Luc, TEISSEBRE Janine, GALÉRY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, VABRE Fabien.

Sont absents : POUGET Alain représenté par Patricia BENITO, PORTERO Séverine, LEGOUT Cécile, PENA-AUBERT Christelle, BOUTONNET Sabine représentée par Cécile CHEVALIER.

L'an deux-mille vingt-cinq, le 10 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

Secrétaire de séance : Cécile CHEVALIER

Date convocation et affichage : 04 avril 2025

Délibération N° DEL 2025 033 – Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Lotissement « Les Devèzes » 2025

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du Budget Annexe Lotissement « Les Devèzes » pour 2025 ci-dessous qui s'équilibre comme suit :

- **Section de fonctionnement** :
 - Dépenses et recettes : 115 520,00 €.
- **Section d'investissement** :
 - Dépenses et recettes : 115 520,00 €

Après délibération, la proposition est approuvée par 14 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO



La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER